



Saint-Zéphirin
de Courval

RAPPORT DU MAIRE

Sur la situation financière terminée le 31 décembre 2021

Rapport présenté à la séance ordinaire du 6 juin 2022
par le maire, monsieur Mathieu Lemire

À tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de présenté et déposé le rapport annuel de la Municipalité exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2021.

États financiers 2021

Les états financiers de l'année 2021 de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval ont été vérifiés par la firme « FBL » qui a déposé son rapport au conseil le 2 mai 2021. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 423 038 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2021 était de 1 069 042 \$ excluant les réserves financières de 119 565 \$ et les fonds réservés de 571 006 \$. La dette à long terme incluant la dette en cours de refinancement et la part des organismes sous notre contrôle ou en partenariats s'élève à 2 940 383 \$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures ministérielles nous obligent à inclure notre participation à la RIGIDBNY et à la Régie Incendie Lac St-Pierre dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2021			
	Budget 2021	Réalisation 2021	Consolidation avec les Régies
Revenus de fonctionnement	1 761 313	1 759 435	1 795 868
Charges	1 459 682	1 666 239	1 703 463
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	322 119	42 081	28 773
<i>Éléments de conciliation à des fins fiscales</i>			
Amortissement des immobilisations		302 744	317 919
Coût des propriétés vendues		27 953	27 953
Gain ou perte de cession			
Remboursement de la dette à long terme	(302 200)	(265 309)	(265 309)
<i>Affectations</i>			
Activités d'investissement	(357 754)	(20 642)	(35 107)
Excédent (déficit) accumulé	337 835	336 211	356 597
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	(322 119)	380 957	402 053
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	423 038	430 826

Rémunération des membres du conseil : année 2021

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- Un conseiller reçoit une rémunération de 250 \$ et une allocation de dépense de 125 \$ mensuellement;
- Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 750 \$ et une allocation de 375 \$ mensuellement;
- De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

Informations 2021

Évaluation imposable agricole 2021 (aux fins de taxation 2021)	94 979 000 \$
Évaluation imposable générale 2021 (aux fins de taxation 2021)	49 871 700 \$
Évaluation non-imposable 2021 (École, édifices municipaux) :	2 772 200 \$
Évaluation foncière 2021	147 622 900 \$

Conseil municipal 2021-2025

Monsieur Mathieu Lemire	maire
Monsieur Yvan Fréchette	conseiller #1
Madame Sylvie Jutras	conseillère #2
Madame Rachel Fahlman	conseiller #3
Madame Dany Drolet	conseillère #4
Madame Chantal St-Cyr	conseillère #5
Monsieur François Leclerc	conseiller #6

Personnels de l'Hôtel de ville

Hélène Chassé, g.m.a	Directrice générale / secrétaire-trésorière
Geneviève Brouillard	Adjointe
Dany Caron	Officier municipal / inspecteur municipal
Marie-Noëlle Lavertu	Agente communautaire
Angèle Lefebvre	Bibliothécaire

Conclusion

En raison de la pandémie mondiale, nous avons dû adapter le budget, les priorités et les activités en cours d'année pour maintenir notre offre de service à la population. Les capacités de service avec un personnel réduit, ainsi que les méthodes de communication se sont ajustées pour composer avec la nouvelle réalité de distanciation sociale. Nous pouvons constater que 2021 a été une année tranquille au niveau de l'investissement.

Dans l'ensemble, nous avons réussi à atteindre nos objectifs :

- Investissement ingénierie conduites et traitement
- Phase I du pavillon au terrain de balle

Priorités 2022

Malgré l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre des entrepreneurs et selon les aides financières disponibles, le conseil prévoit réaliser plusieurs projets en 2022, dont ceux reportés en 2020 et 2021 :

- Installation borne électrique
- Sentier pédestre
- Construction du pavillon
- Haltes cyclistes
- Acquisition vélos électriques
- Éclairage de rues
- Stationnement

- Garage municipal
- Acquisition immeuble
- Mise à jour de la Politique de la famille et des aînés(MADA)

Naturellement, le conseil municipal demeure à l'affût de programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité toujours dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Mathieu Lemire